

# LABEL "AMI DES AÎNÉS"<sup>®</sup>

## FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

### 2026

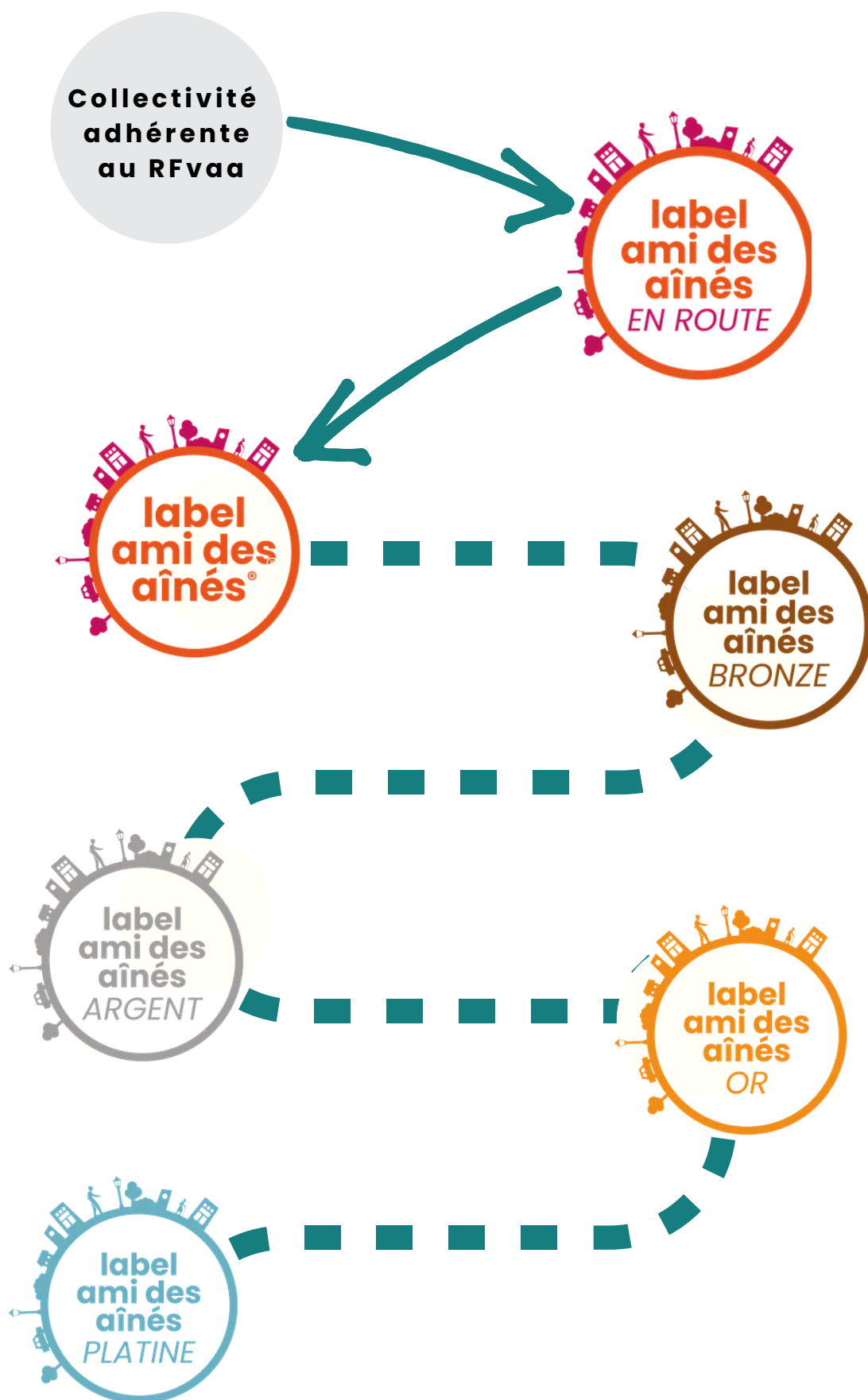


#### CONTACT

**Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés**

Tél. 03 45 18 23 20 / [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)

[www.villesamiesdescaines-rf.fr](http://www.villesamiesdescaines-rf.fr)



**Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA)**

1 avenue Garibaldi - 21000 Dijon

Association Loi 1901 - SIRET : 753 983 048 00012



## PROCESSUS DE LABELLISATION

### 1 Engagement dans la démarche:

Le candidat remplit le formulaire de demande. Une fois validé par le RFVAA, il s'engage dans la démarche en réglant la première part du coût de labellisation. Il officialise son inscription et communique grâce au logo « En route vers le LABEL ».

### 2 Préparation du dossier:

Le candidat prépare son projet de labellisation et répond aux critères sur le logiciel AnCodea. Il compile les éléments de preuve et les dépose via le logiciel. Le candidat sollicite l'audit initial quand il se sent prêt. La collectivité peut se faire accompagner par un prestataire référencé, dont la mission peut être financée par le Fond d'Appui pour des Territoires Innovants (Fatis).

### 3 Audit initial (examen du dossier):

Un plan d'audit est transmis au candidat. Lors de l'audit (réalisé en visioconférence par un organisme extérieur neutre), le candidat et l'auditeur passent en revue l'ensemble des critères et échangent autour des éléments de preuve.

### 4 Examen par le comité de labellisation:

Sur la base du rapport d'audit rédigé par l'auditeur, le comité de labellisation se réunit et statue sur le niveau de labellisation.

OUI ← Décision → NON

Vérification documentaire ou audit circonstancié

### 5 Remise du Label:

Le label est ensuite remis par le RFVAA. Au moins une cérémonie de labellisation a lieu chaque année.

### 6 Renouvellement:

Le label est obtenu pour une durée de 6 ans. À cette échéance, un audit de renouvellement doit obligatoirement être réalisé. En complément, un audit de suivi a lieu à mi-parcours pour assurer le maintien de la dynamique.



## UN PAIEMENT EN DEUX TEMPS:

Le coût total de la labellisation est réparti de la manière suivante :

### 50% à l'entrée dans la démarche

- Accès au statut « En route vers le Label Ami des Aînés® »
- Accès aux référentiels, à la plateforme AnCodea et aux outils méthodologiques
- Accompagnement technique et méthodologique

### 50% avant l'audit

- Organisation et réalisation de l'audit
- Analyse et évaluation de la démarche
- Attribution du niveau de labellisation



**Cette offre pour la France est rendue possible grâce au soutien de :**



Taille	Collectivités de moins de 2001 habitants	Collectivités de 2001 à 5000 habitants	Collectivités de 5001 à 20 000 habitants	Collectivités de 20 001 à 100 000 habitants	Villes de plus de 100 000 habitants	EPCI de plus de 100 000 habitants, départements et régions
<b>Coût</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>4 500,00 €</b>	<b>6 960,00 €</b>
A régler au lancement dans la démarche (50%)	500,00 €	700,00 €	1 000,00 €	1 750,00 €	2 250,00 €	3 480,00 €
Solde à régler avant audit	500,00 €	700,00 €	1 000,00 €	1 750,00 €	2 250,00 €	3 480,00 €
<i>Vous pouvez bénéficier du tarif ci-dessous, sur étude de dossier, dans le cadre d'une subvention exceptionnelle de la CNSA (jusqu'à épuisement de la subvention disponible)</i>						
<b>Avec aide de financement par CNSA</b>	<b>500,00 €</b>	<b>700,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 750,00 €</b>	<b>2 250,00 €</b>	<b>3 480,00 €</b>
A régler au lancement dans la démarche (50%)	250,00 €	350,00 €	500,00 €	875,00 €	1 125,00 €	1 740,00 €
Solde à régler avant audit	250,00 €	350,00 €	500,00 €	875,00 €	1 125,00 €	1 740,00 €

- **Ces tarifs sont calculés TTC**
- **(\* Ces tarifs réduits pourront être appliqués sous réserve de l'obtention de crédits dans le cadre de conventions entre des partenaires nationaux et le RFVAA**
- **Pour les tarifs Hors France, merci de nous contacter**



## LE LABEL "AMI DES AÎNÉS"® : UN SOUTIEN CONCRET À L'INGÉNIERIE DE TERRITOIRE

### Ce tarif comprend :

- un référentiel de plus de 100 critères adaptés à la taille de votre collectivité ;
- les frais de dossier ;
- une présentation du logiciel AnCodea et un code d'accès pour votre collectivité ;
- un audit initial ;
- un audit de suivi en N+3 ;
- la mise en relation avec un référent pour le support technique AnCodea et un support méthodologique pour le remplissage du référentiel ;
- un kit de communication "En route vers le Label", jusqu'à l'audit, puis un kit de communication du Label avec votre niveau de labellisation après l'audit ;
- **un rapport d'audit reprenant vos réponses, les commentaires de l'auditeur et l'ensemble des points obtenus pour chacun des critères ainsi que des leviers d'amélioration pour votre dynamique locale ;**
- **une invitation pour deux personnes à la cérémonie de labellisation.**



### Ce tarif n'inclut pas :

- de visite sur site (possibilité d'envisager des temps de lancement public ou de réflexion stratégique sur la base d'une élaboration financière complémentaire) ;
- de code supplémentaire pour l'accès à AnCodea (si votre collectivité souhaite bénéficier de plusieurs codes, il est possible d'ajouter une option à 50 € / code supplémentaire / année) ;
- d'audit de renouvellement vous permettant de changer de niveau de labellisation avant les 6 ans (si vous souhaitez bénéficier d'un audit de renouvellement pour faire évoluer plus rapidement votre niveau de labellisation, cela engendrera un surcoût).

**Attention !** A l'issue de l'audit initial, si vous n'êtes pas labellisable (situation de non-conformité exigeant un audit complémentaire partiel ou total), un coût supplémentaire pourra vous être facturé.



## BON DE COMMANDE

*(Merci de bien vouloir nous retourner ce formulaire rempli par mail à l'adresse [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com) afin que nous établissions un devis, puis une facture pour mise en paiement)*

**Professionnel en charge de l'engagement de la collectivité dans le processus de labellisation :**

Nom / prénom :

E-mail :

Téléphone :

**Ma collectivité s'engage dans le processus de labellisation :**

**La collectivité s'engage dans la démarche en réglant la première part du coût de labellisation, et obtient le statut de "En route vers le LABEL"**

Montant : \_\_\_\_\_ € (cf. tableau des coûts p.4 / nous contacter en cas de doute)

**Option :**

.... codes supplémentaire(s) ancodea à 50 € / an l'unité

**Total:**

**Adresse de facturation :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Signature :

Tampon :